

Charles CHRISTOPHE - Architecte D. P. L. G. - Urbaniste
Gérant d'immeubles - Syndic de copropriété - Expert près la Cour d'Appel de Paris

4 bis, rue de la Gare
91800 BRUNOY
TEL. (1) 60.46.60.87

BRUNOY, le 4 mars 1989

CONCERNE

Monsieur HAIUN
138, rue de Crimée

OBJET percement

75019 PARIS

Monsieur,

Suite à nos divers entretiens et correspondances, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie de la lettre que j'adresse au Syndic de votre immeuble afin qu'il soit en mesure de vous donner l'autorisation de réaliser le percement de voile que vous souhaitez.

Vous voudrez bien me couvrir de mes honoraires qui s'élèvent à 800 F TTC.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

